

# ASSEMBLEE GENERALE

du 25 mai 2011

## PROCES VERBAL

Conformément aux dispositions de l'article 9.1 de ses statuts, l'Association Syndicale Libre "Le Cadran" s'est réunie en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 25 mai 2011 au Gymnase Maurice Herzog de BUSSY SAINT GEORGES.

***Etaient présents ou représentés*** : 23 propriétaires sur 43, représentant 53 % des voix.

**9 pouvoirs** ont été donnés, à Mmes et MM. : BEAUGENDRE (3), DUCHESNE (4), GARCIA (1), NET (1).

***Etaient absents*** : Mmes et MM DIJOLS, DUCARNEUX, EA, EWENCZYK, GALEA, GAZIL, GUMB, LALAIN, MAUBACQ, MESMIN, MILOSAVLJEVIC, MUTHER, NAPOLY, RENUCCI, RODRIGUEZ, SORIA, TEK, TRELA, VERCELOT, WANG.

Jean-Paul BEAUGENDRE ouvre la séance à 20h35.

### ***Constitution du Bureau de séance***

Président : Jean-Paul BEAUGENDRE  
Secrétaire : Jean-Christophe GENNARDI  
Scrutateur : Alain DUCHESNE

VOTE : La constitution du bureau de séance est approuvée à l'UNANIMITE.

### ***Bilan 2010***

Jean-Paul BEAUGENDRE rend compte des actions menées suite à l'AG du 19 mai 2010 :

#### Murs d'enceinte et clôtures périphériques

Jean-Paul BEAUGENDRE a consulté le service Urbanisme de la Mairie de Bussy-St-Georges sur les possibilités de remplacement des murs d'enceinte par d'autres types de clôtures.

Le nouveau PLU (Plan Local d'Urbanisme) adopté en 2009 stipule pour la zone UDa, dont dépend le lotissement Le Cadran :

*"En bordure de voie, les clôtures peuvent être constituées par :*

- *Soit des murs ou murets en harmonie avec les constructions existantes*
- *Soit des haies bocagères ou des haies simples*
- *Soit des grilles*
- *Soit des grillages rigides à mailles rectangulaires"*

Nous disposons donc de plusieurs choix pour remplacer les murs existants.

Il est toutefois recommandé de consulter Monsieur le Maire lorsque nous aurons un projet concret.

---

Jean-Paul BEAUGENDRE commente les comptes 2010 :

Service Antenne

Facture de 438,17 €, correspondant au budget prévisionnel (438 €).

Assurance

Montant de 1134,05 €, inférieur au budget 2010 (1200 €).

Exceptionnellement, il n'y a pas eu d'augmentation en 2010 : la prime est identique à celle de 2009.

Divers

Ce sont essentiellement des frais de correspondance : fournitures, affranchissements, reprographie.

Peu de dépenses en 2010 : montant de 37,23 €, nettement inférieur au budget prévisionnel (100 €).

Travaux

RAS

Provisions

2746,87 € ont été provisionnés pour l'entretien des murs.

Ce montant correspond au budget (2580 €), complété du solde de l'exercice.

Produits financiers

Les intérêts du compte livret (56,32 €) sont produits par le placement des provisions.

Le montant est très proche du budget (50 €).

---

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve les comptes 2010 et donne quitus au Président Jean-Paul BEAUGENDRE pour sa gestion.

***Election du Président et du Bureau de l'ASL***

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée élit pour une durée de un an le Bureau de l'ASL, constitué des personnes suivantes :

Jean-Paul BEAUGENDRE : Président

Alain DUCHESNE : Assesseur

Jean-Christophe GENNARDI : Assesseur

Stéphane POCHOLLE : Assesseur

***Budget 2011***

Budget de fonctionnement : 1693 €

Le budget de fonctionnement est dans la continuité de l'an passé.

Baisse du poste "Divers" à 50 € (au lieu de 100 € l'an dernier).

Provisions pour la réfection ou le remplacement des murs d'enceinte

Les dépenses de réfection des murs d'enceinte à la charge de l'ASL ont été de 25 299,55 € sur dix ans, soit 588,36 € par maison.

Provision de 2677 € (62 € par maison) pour couvrir les dépenses à venir, en évitant ainsi d'avoir à appeler une trop grosse somme en une seule fois le moment venu.

Lorsqu'il sera nécessaire de procéder à la réfection d'un mur, une solution alternative de remplacement sera examinée.

---

VOTE : à l'UNANIMITE l'Assemblée approuve le budget prévisionnel 2011.

## ***Questions diverses non soumises au vote de l'AG***

### Ravalement des maisons

La valeur de nos maisons dépend en partie de la qualité de leur environnement.

Il est donc nécessaire que chacun veille au bon entretien extérieur de sa propriété.

Le Président invite les propriétaires qui ne l'ont pas encore fait à procéder à un ravalement des façades et un nettoyage de la toiture.

### Travaux modificatifs

Le cahier des charges est un contrat qui lie tous les propriétaires de la Résidence Le Cadran.

Outre les obligations vis-à-vis des pouvoirs publics, il est vivement conseillé aux propriétaires de demander l'accord préalable du Président de l'ASL avant d'entreprendre des travaux modifiant l'aspect extérieur des propriétés.

Il peut également être judicieux de consulter ses proches voisins.

### Monument Place du Cadran

Le Président relancera les services municipaux pour la réfection des briques du monument et l'effacement des tags.

### Sécheresse 2011

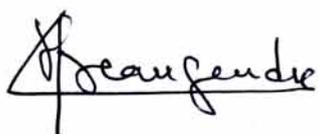
Une prolongation de la sécheresse pourrait occasionner des dégâts aux propriétés ou aux murs d'enceinte.

Chacun est invité à rester vigilant et à signaler les éventuels désordres à la Mairie ainsi qu'au Président de l'ASL Le Cadran.

---

Tous les points étant traités, la séance est levée à 22h.

Fait à Bussy Saint Georges, le 30.05.2011



Le Président



Le Secrétaire



Le Scrutateur

✓

## COMPTES 2010 - BUDGET 2011

	BUDGET 2010 EUROS	REEL 210 EUROS	BUDGET 2011 EUROS
<b>BUDGET DE FONCTIONNEMENT</b>	1 738	1 609	1 693
SERVICE ANTENNE	438	438	443
ASSURANCE	1 200	1 134	1 200
DIVERS (Courriers, fournitures, ...)	100	37	50
IMPREVUS	0	0	0
<b>TRAVAUX</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

<b>DEPENSES = FONCTIONNEMENT + TRAVAUX</b>	<b>1 738</b>	<b>1 609</b>	<b>1 693</b>
--	--------------	--------------	--------------

<b>PROVISIONS</b>	<b>2 580</b>	<b>2 747</b>	<b>2 677</b>
entretien murs d'enceintes : par maison	60	64	62

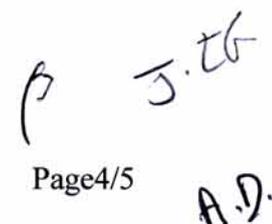
<b>TOTAL DEPENSES + PROVISIONS PAR MAISON</b>	<b>4 318</b> 100	<b>4 356</b> 101	<b>4 370</b> 102
---	---------------------	---------------------	---------------------

REPORT EXERCICES PRECEDENTS 0            0            0

<b>RECETTES</b>	<b>4 350</b>	<b>4 356</b>	<b>4 370</b>
COTISATIONS	4 300	4 300	4 300
PRODUITS FINANCIERS	50	56	70

SOLDE EXERCICE 32            0            0

<b>COTISATION PAR MAISON</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>	<b>100 €</b>
------------------------------	--------------	--------------	--------------


  
 J.T.G.  
 A.D.

## BALANCE 2010

<b>A-FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 609,45</b>
ASSURANCE	1 134,05
SERVICE ANTENNE	438,17
DIVERS	37,23
IMPREVUS	0,00

<b>E-SOLDES BANCAIRES DEBUT 2010</b>	<b>2 926,73</b>
Compte Courant CDN au 26/01/2010	514,52
Compte Livret CDN au 25/01/2010	2 412,21
Opérations non encore enregistrées	0,00

<b>F-RECETTES</b>	<b>4 356,32</b>
Cotisations :	4 300,00
Intérêts Livret CDN	56,32
0	0

<b>B-TRAVAUX</b>	<b>0,00</b>

<b>G-SOLDES BANCAIRES FIN 2010</b>	<b>5 673,60</b>
Compte Courant CDN au 05/01/2011	142,30
Compte Livret CDN au 05/01/2011	5 568,53
Opérations non encore enregistrées	-37,23

<b>D-DEPENSES (A+B)</b>	<b>1 609,45</b>
-------------------------	-----------------

<b>H-DEPENSES (E+F-G)</b>	<b>1 609,45</b>
---------------------------	-----------------

Montants en Euros

<b>I- AVOIRS BANCAIRES</b>	<b>5 673,60</b>
Fonds de roulement (15,24 € par maison)	655,53
Provisions	5 018,07
Solde exercice	0,00